



Le vendredi 14 déc 2007

La création de l'agence des viaducs reportée

Martin Pelchat

Le Soleil

Québec

La création d'une agence des viaducs, un élément majeur de la réponse du gouvernement Charest au rapport de la commission Johnson, est reportée de plusieurs mois.

Déposé le 15 novembre, le projet de loi 53 instituant l'Agence de gestion des structures routières n'aura finalement pas été discuté pendant la session qui s'achève, sa marraine, la ministre des Transports, Julie Boulet, en ayant plein les bras avec le projet de loi 42 sur la sécurité routière, dont elle avait fait sa priorité.

Le débat est donc reporté à la prochaine session, au printemps 2008, et rien ne garantit que la ministre aura la main plus heureuse, puisque l'appui de l'opposition est loin d'être acquis. L'ADQ dit non, et le PQ se pose «beaucoup de questions» sur le projet de loi, qui fera vraisemblablement l'objet d'auditions en commission parlementaire.

La mise en place d'une nouvelle structure pour veiller à l'inspection, à l'entretien et parfois au remplacement des 10 000 ponts routiers, ponceaux et tunnels du réseau, «n'est pas la solution à privilégier» du point de vue du critique adéquat en Transports, Pierre Gingras. «Ce gouvernement, toutes les fois qu'il y a un problème, il s'en distancie en voulant créer un écran entre ses responsabilités et le pouvoir décisionnel, dénonce le député. Est-ce qu'on fera la même chose, une structure, depuis qu'on voit l'asphalte s'envoler? À quoi va servir le ministère des Transports?»

Sans opposer dès maintenant un non catégorique au projet de loi, son vis-à-vis péquiste, Serge Deslières, entend demander que des groupes intéressés soient entendus en commission parlementaire. «On a beaucoup beaucoup de questions sur la mission de l'agence, son fonctionnement, la nomination des membres du c.a.», dit-il.

Le porte-parole de la Coalition pour l'entretien et la réfection du réseau routier, Denis de Belleval, qui applaudit à la création d'une agence, ne s'en fait pas avec le report de l'étude du projet de loi, d'autant plus qu'il pourrait à son avis aussi être amélioré. «La transparence pourrait être plus grande, la reddition de compte auprès de l'Assemblée nationale devrait être plus forte», dit-il.

«Dans ce contexte, poursuit M. de Belleval, je me dis qu'il devrait y avoir aussi des audiences publiques pour faire le tour de la question, et sans doute que les partis d'opposition pourraient avoir des amendements à proposer. Il faut que ça se fasse dans un climat serein plutôt que dans un climat de bousculade de fin de session. Ça fait 25 ans qu'il devrait y avoir une agence. Je pense bien qu'attendre six mois de plus...»

«Pas mûre»

L'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement sera aussi du débat, elle qui a plusieurs réserves. «La loi n'est pas mûre, juge son président, Michel Gagnon. On ne nous a pas encore prouvé qu'une agence était l'unique solution.»

Dans une récente entrevue, la ministre Boulet a souligné que le MTQ n'attendait pas la création d'une agence pour réformer ses façons de faire, critiquées dans le rapport Johnson sur l'effondrement du viaduc de la Concorde. «On travaille à modifier notre système de gestion pour répondre aux recommandations Johnson, dit-elle. Tout ça est déjà en branle.» La ministre ne renonce cependant pas à l'agence. «On va avoir des ingénieurs totalement dédiés aux structures et des budgets qui vont répondre aux besoins de ce parc de structures, qui est vieillissant, lance Mme Boulet. L'agence va devenir notre véhicule pour bien s'occuper de ces besoins.»